

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49

N°126

En exercice : 49

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 32

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JUILLET 2019

**L'AN deux mille dix neuf, le 08 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2019, s'est réuni en Mairie à 20H30 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : AISSAOUI Djamila .

Représentés par :

Madame Laurence GRARE	Monsieur Salah CHIBAH
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Sofienne KARROUMI	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Marc RUER	Monsieur Lionel DONNET
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI	Monsieur Boualem BENKHELOUF
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Eric PLEE
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

---

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

---

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et Com-  
mande Publique/Commande Publique

**OBJET : Groupement de commandes entre la Ville, le Centre communal d'action so-  
ciale et la Caisse des écoles. Approbation de la convention constitutive.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le projet de convention constitutive de groupement de commandes entre la Ville, le  
Centre communal d'action sociale et la Caisse des écoles ;

Vu les articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la commande publique ;

Vu du Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-17 et  
L.2122-18, L.2122-21 et L.2122-23 ;

Vu le budget communal ;

Considérant qu'il est nécessaire de former un groupement de commandes entre la Ville, le  
Centre communal d'action sociale et la Caisse des écoles dans l'optique d'une mutualisation  
des besoins pour certaines passations de marchés publics ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de convention constitutive de groupement de commandes entre la  
Ville, le Centre communal d'action sociale et la Caisse des écoles.

**AUTORISE** Madame la Maire, à signer ladite convention.

Reçu en préfecture le : 10/07/19

Publié le : 10/07/19

Certifié exécutoire : 10/07/19

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

